Zone humide n°64

Nom de la zone humide : Bas-marais pâturé vers le Garel
Commune : AUMESSAS - Parc national des Cévennes (1)
Visite : entité visitée (observations de terrain disponibles)
Superficie : 2.55 hectares
Commentaire : bas-marais

Typologie : Bas-marais (8)
Sol caractéristique des zones humides : oui
Habitat caractéristique des zones humides : oui
Etat global de la zone humide : bon
Note globale des fonctions : Fort
Note globale des pressions : Modéré
Priorisation d'intervention de la collectivité publique : Fort

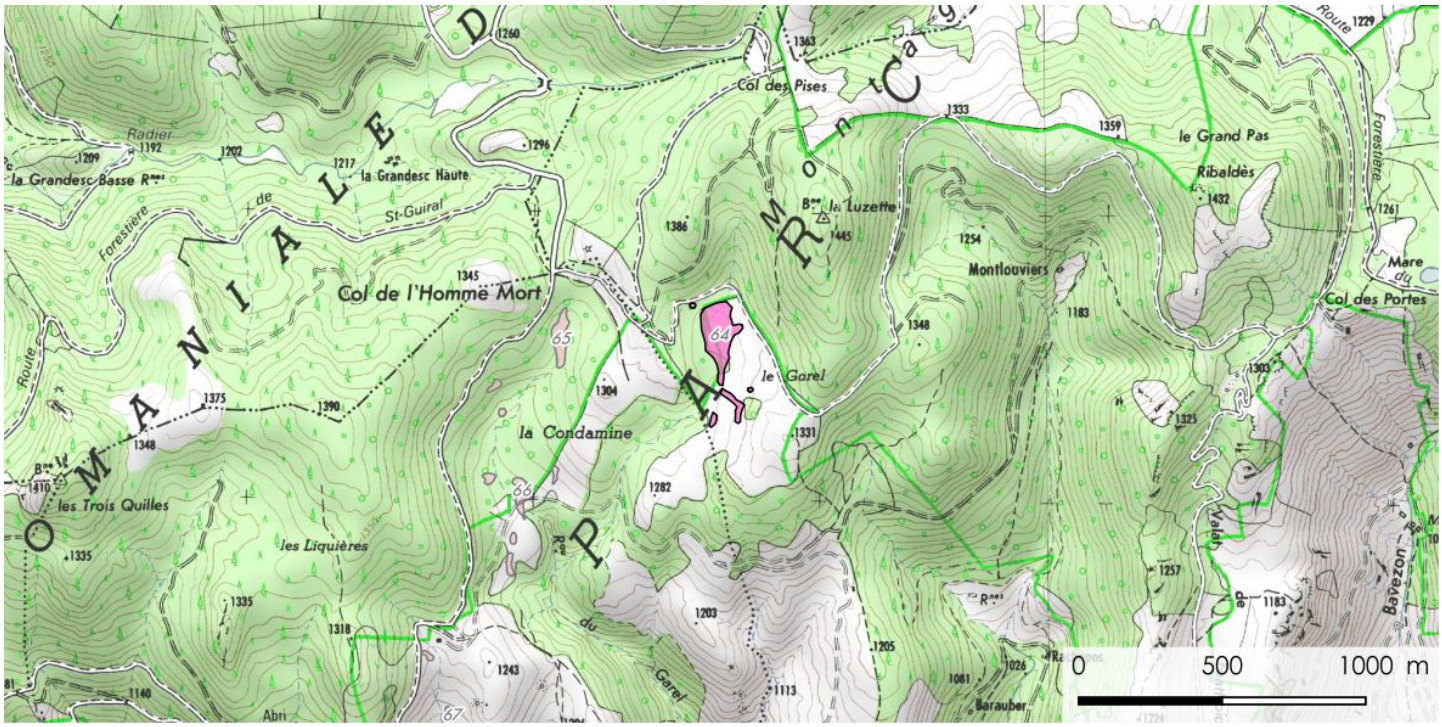

Zone humide n°64

Enjeux pour les fonctions des zones humides :

Fonction hydraulique/hydrologique :

E1 : Non observé (lit mineur non incisé et absence de berges abruptes)
E2 : Non concerné (submersion constatée, selon la couche TRI_BEZI_INONDABLE)
E3 : Non concerné (zone humide incluse dans une zone inondable selon l'Atlas des Zones Inondables)
E4 : Non observé (végétation arborée dense - dissipation de l'énergie de crue)
E5 : Non concerné (zone humide située en amont de bassin versant, sur des cours d'eau de classe 5 ou 6 selon la BD CARTHAGE)
E6 : Fonction observée (traces d'hydromorphie dans les 50 cm - soutien d'étiage)
E7 : Non concerné (zone humide incluse dans un secteur répertoré d'érosion ou d'atterrissement)
E16 : Non concerné (zone humide dans une zon d'expansion de crues - ZEC)

Fonction physique/biogéochimique :

E8 : Non observé (végétation participant à l'épuration)
E9 : Fonction assurée (présence d'horizon histique selon la BD SOL-LR)
E10 : Non concerné (qualité du contexte piscicole jugé Bon à Très bon selon le SANDRE)

Fonction biologique/écologique :

E11 : Fonction observée (état des masses d'eau superficielles - carto)
E12 : Non concerné (intersection avec segment de classement de continuité écologique - liste 1)
E13 : Non concerné (intersection avec une ZNIEFF)
E14 : Fonction assurée (présence d'espèces végétales à enjeu local de conservation notable)
E15 : Non concerné (présence d'espèces animales à enjeu local de conservation notable)

Critères de pondération de la note des enjeux :

ECP1 : x 2 (surface > 1 ha)
ECP2 : x 2 (isolement géographique)
ECP3 : x 1 (hors pe?rime?tre de protection AEP)
Pressions sur les zones humides :
Pressions liées à l'agriculture :
P1 : Non observé (présence de canaux et fossés)
P2 : Non observé (présence de terres labourées à proximité)
P3 : Fonction observée (dégradation par le bétail)
P4 : Non observé (entretien mécanique dégradant)
P5 : Non observé (pompage ou irrigation à proximité)
P6 : Non observé (présence d'un plan d'eau bordant la zone humide)
P7 : Non concerné (proximité de cultures à fort usage de produits phytosanitaires et intrants selon le RGP)
P19 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)

Pressions liées aux infrastructures et à l'urbanisation :

P10 : Non observé (route, gazoduc, voie ferrée…)
P11 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)
P12 : Non observé (captage AEP à proximité)
P13 : Non concerné (proximité d'un captage AEP superciciel en amont - qui prélève une certaine quantité d'eau)
P14 : Non observé (remblais ou décharges sauvages)
P15 : Non observé (pollution organique ou chimique)
P17 : Non observé (cours d'eau canalisé)
P18 : Non observé (présence d'un ouvrage dans la zone humide)

Pressions liées à un désordre écologique ou aux usages :

P8 : Fonction observée (dégradation par les sports mécaniques)
P9 : Non observé (dégradation liée à des accès pour les loisirs)
P16 : Non concerné (présence d'espèces végétales invasives perturbant le bon fonctionnement des écosystèmes)

Critères de pondération de la note des pressions :

PCP1 : x 1 (zonage du PLU non connu)
PCP2 : x 1 (aucune STEP à proximité)
PCP3 : x 1,5 (niveau global des pressions moyen)



Aperçu du bas-marais, le 03/08/2017 par Jérémy Cuvelier.



Sol para-tourbeux au niveau du bas-marais, le 03/08/2017 par Jérémy Cuvelier.



, le 03/08/2017 par Jérémy Cuvelier.



, le 03/08/2017 par Jérémy Cuvelier.



, le 03/08/2017 par Jérémy Cuvelier.

Zone humide n°64

Pédologie :

Id	Type de sol	Sondage	Hydromorphie	Nappe	Commentaire
8	Réductisol histique	Positif	10	0	bas marais pâturé, sol para-tourbeux
9	Réductisol histique	Positif	10	0	bas marais pâturé
12	Réductisol histique	Positif	5	0	bas marais pâturé

Les espèces à enjeu patrimonial sont indiquées en gras, avec les éléments d'information suivants :
- An.1 : espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409 dite directive oiseaux,
- An.2 et An.4 : espèce inscrite à l'annexe 2 ou l'annexe 4 de la directive européenne 92/43 dite directive habitats-faune-flore,
- F : espèce protégée en France,
- Znieff : espèce importante pour la désignation régionale des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Liste des espèces associées à la zone humide :

Flore :

Carex nigra (L.) Reichard, 1778
Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812
Epilobium palustre L., 1753
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791
Juncus effusus L., 1753
Lotus pedunculatus Cav., 1793
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794
Ranunculus repens L., 1753
Trocdaris verticillatum (L.) Raf., 1840

Faune :

Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)
Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)
Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)
Tetrix undulata (Sowerby, 1806)

Sources des observations :

Gard Nature
Jean-Laurent Hentz (BE)
Nature du Gard